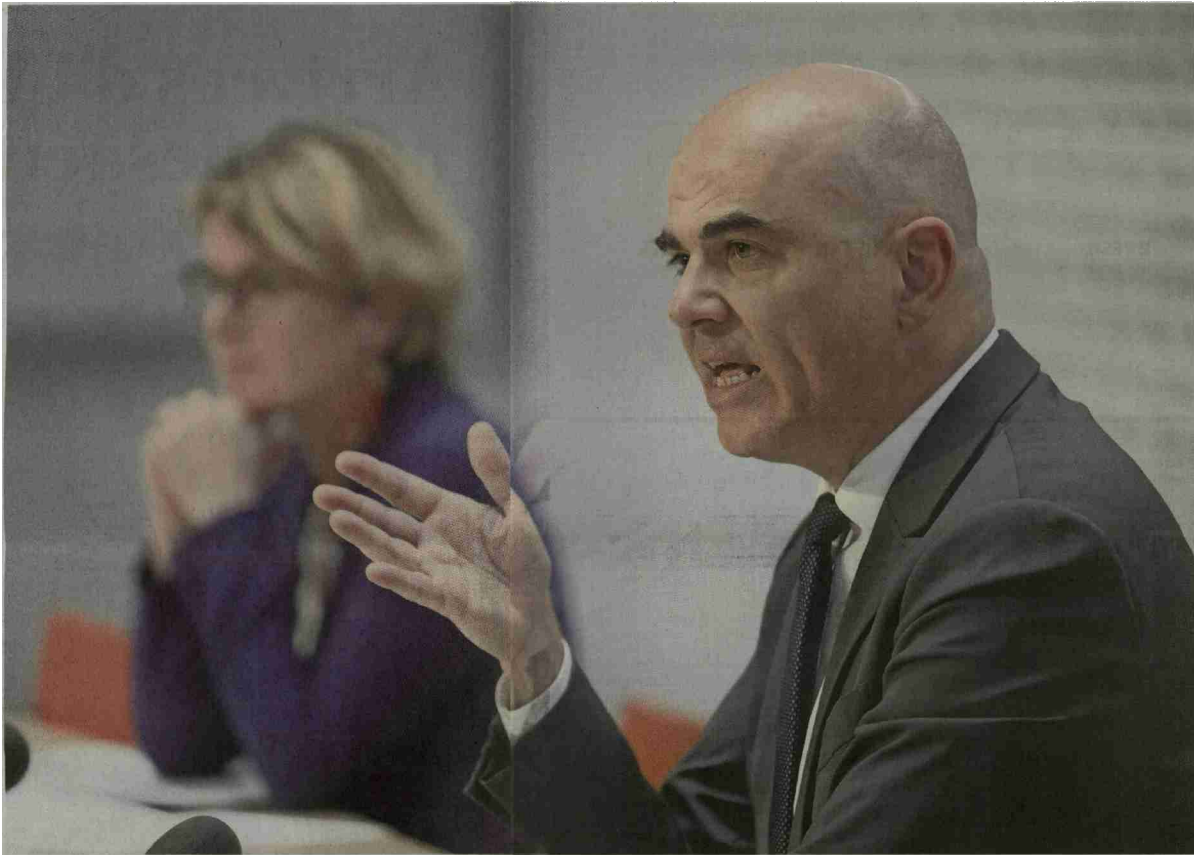


Les Suisses se prononceront pour taxer les plateformes de diffusion en ligne au profit du cinéma indigène. La campagne tourne au combat politique entre la gauche et la droite, avec une bataille de chiffres à la clef

LE CINÉMA SUISSE CIBLE NETFLIX



«Grand fan des séries de Netflix», le ministre de la Culture Alain Berset lançait hier la campagne en faveur de la loi visant à privilégier les productions indigènes. Keystone



« XAVIER LAMBIEL

Streaming » «Grand fan des séries de Netflix», Alain Berset cite *La casa de papel* en Espagne ou *Lupin* en France. Pour défendre la loi qui oblige toutes les plateformes de streaming à réinvestir 4%

de leurs recettes dans les productions indigènes, le ministre de la Culture insiste: «Les fictions suisses ne sont pas des superproductions, mais elles sont de qualité, et c'est dans notre intérêt de défendre notre identité.» Les Suisses voteront le 15 mai prochain. S'ils acceptent cette proposition, ce sont 18 millions de francs qui devraient être réinjectés dans le cinéma indigène chaque année. Les chaînes de télévision sont déjà soumises à cette obligation.

Le référendum a été organisé par les jeunes du PLR, de l'UDC et des Vert'libé-

raux, qui dénoncent «un impôt extraordinaire», «un péché politique» et «une attaque frontale contre les principes libéraux». En difficulté, ils ont mandaté des professionnels de la récolte de signatures rémunérés pour atteindre leur objectif. Pour les Jeunes libéraux-radicaux, «la nouvelle loi sur le cinéma est hostile aux consommateurs». Leur vice-président fribourgeois Alec von Barnekow considère que «ce cocktail de protectionnisme et de paternalisme nuira à la liberté de choix». La loi exige aussi des plateformes qu'elles program-

ment 30% de productions européennes.

1 Inquiétudes sur les prix des abonnements

Durant la pandémie, le nombre d'utilisateurs de Netflix a augmenté d'un million pour passer à 2,8 millions dans le pays. En janvier, la société a augmenté le prix de son abonnement, passé à 18,90 francs par mois. Selon les comparaisons de *Blick*, c'est le plus cher du monde. Les Français paient 14,20 francs, les Italiens et les Allemands 13,60, alors que les Anglais déboursent 12,50 par mois. Pour les coprésidents de l'Association romande de production audiovisuelle (AROPA), Elena Tatti et Daniel Wyss, «les plateformes de streaming font d'immenses profits en Suisse, sans réinjecter un centime dans notre économie».

«La culture mérite mieux que ces clivages politiques»

Marianne Maret

Pour Alec von Barnekow et les référendaires, «l'argent retiré sera répercuté sur les consommateurs, qui verront le prix de leurs abonnements augmenter pour soutenir des films qu'ils ne regardent pas». Mais selon l'AROPA, «cette incitation n'a pas entraîné d'augmentation dans les pays qui appliquent déjà ce mécanisme, comme la France». Alain Berset sourit: «Les prix dépendent surtout du pouvoir d'achat et nous partons

de l'idée qu'il n'y aura pas de différence.»

2 Mécanisme en vigueur dans plusieurs pays

Des taxes comparables existent déjà dans plusieurs pays. Selon la Confédération, elles peuvent atteindre jusqu'à 20% en Italie ou 26% en France. Pour la réalisatrice Ursula Meier, «l'insertion dans le marché européen est vitale pour nos projets», et cette loi «donne une chance à nos histoires de résonner hors de nos frontières». Président de la Société suisse des auteurs, Denis Rabaglia acquiesce: «Les chances et les droits des professionnels de l'audiovisuel doivent être préservés.»

Vice-président du PLR, Philippe Nantermod juge que «la comparaison internationale montre justement que cette politique est un échec». Pour le Valaisan, «nos voisins ont créé des nouvelles taxes et aucune plateforme n'a vu le jour en Europe». Il insiste: «Netflix a commencé en envoyant des DVD par la poste avant de devenir le premier producteur de films. Je ne me suis pas abonné pour y voir les mêmes produits que sur la RTS.»

3 Bataille de chiffres sur un cinéma subventionné

Pour les référendaires, les cinéastes suisses sont déjà «largement subventionnés». Ils estiment que ces derniers bénéficient de «bien plus de 120 millions de francs». Selon la Confédération, c'est plutôt 105 millions de francs. Chaque année, l'Office fédéral de la culture distribue environ 30 millions de francs, alors que la SSR consacre 32,5 millions

de francs aux productions suisses.

Malgré tout, pour le président de la fondation romande pour le cinéma (Cinéforum) Jacques-André Maire, «le financement en Suisse est insuffisant, nous avons besoin de coproductions avec les pays voisins et cette loi le permettra». Selon une étude mandatée par la fondation, un franc investi dans la production audiovisuelle génère trois francs pour l'économie locale. Pour Alain Berset, «ce sont des emplois et des salaires».

4 Un nouveau combat entre gauche et droite

S'ils ne se sont pas encore formellement prononcés, les Verts et les socialistes sont manifestement favorables à la loi. Pour les premiers, elle renforce la culture dans un pays «trop petit pour suivre une logique purement commerciale». Chez les seconds, plusieurs élus ont déjà pris la parole, comme la conseillère nationale Valérie Pillèr Carrard (FR): «Nos cinéastes sont talentueux mais ils manquent de moyens.»

Si le PLR semblait divisé au parlement, ses délégués ont clairement rejeté la loi lors de leur dernier vote. L'UDC y est fermement opposée, tout comme l'Union suisse des arts et métiers (Usam), pour qui, «il est faux qu'une loi dicte aux consommateurs ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas regarder». Le Centre n'a pas encore pris position, mais plusieurs de ses élus soutiennent le projet, dont la sénatrice Marianne Maret (VS): «J'ai encore l'espoir que nous puissions éviter un combat entre la gauche et la droite. La culture mérite mieux que ces clivages.» »

«CET ARGENT-LÀ PROFITERA À TOUS»

Le réalisateur fribourgeois Pierre Monnard (photo Alain Wicht) juge que les attaques contre la loi Netflix ne sont pas pertinentes. Selon lui, d'autres secteurs que le cinéma profiteront des 4% que les plateformes devront réinvestir dans les productions suisses. Interview.

Que vous inspirent le projet de Lex Netflix et ses exigences vis-à-vis des plateformes de streaming?

Pierre Monnard: Je trouve cette nouvelle loi très positive car c'est une manière de remettre à niveau notre législation. Le mode de consommation des films évolue, c'est normal que le mode de financement des films évolue aussi, quand de nouveaux acteurs arrivent sur le marché.

Ceci d'autant plus que Netflix fait des profits en offrant un service plus cher en Suisse qu'ailleurs en Europe. Demander à ces plateformes de reverser 4% est déjà un compromis modéré. C'est moins que les 10% en Italie, les 5% en Espagne et le taux qui varie entre 12 et 22% en France*. C'est bien qu'ils participent à la diversité et au financement du cinéma suisse.

Que répondez-vous au comité référendaire qui juge que cette mesure est inutile puisque la création cinématographique suisse est subventionnée à hauteur de plus de 120 millions de francs chaque an?

En fait, c'est 87 millions de francs. C'est en effet un soutien non négligeable, mais à titre de comparaison l'Opéra de Zurich reçoit 85 millions de francs. Oui, la culture est subventionnée, mais c'est très important qu'elle le soit. A partir du moment où l'on est uniquement dans une logique de marché dans la culture, on perd un aspect démocratique crucial. Et là, nous ne parlons pas d'une subvention, ni d'un impôt, ni d'une taxe a priori. Il s'agit d'un acteur qui réinvestit dans le cinéma suisse une partie modeste de l'argent



généralisé sur ce territoire. C'est aussi l'assurance que seront proposés aux clients suisses des contenus qui les concernent, et proches de leurs préoccupations.

Une des craintes des opposants à cette loi est qu'au final, les consommateurs se retrouveront à payer plus pour avoir accès aux plateformes...

Ce serait un argument que j'arriverais tout à fait à entendre, s'il ne se révélait pas être faux dans la pratique. Pensez-vous que les prix des abonnements ont augmenté de 20% en France? C'est inimaginable. Cela serait maladroit de la part de ces plateformes, de plus en plus nombreuses et soumises à une compétition féroce.

Donc cela profiterait au cinéma suisse et sans pénaliser les consommateurs, selon vous?

C'est une garantie faite en Suisse, grâce à l'argent des Suisses. C'est bien que nous en profitons. Et je ne parle pas uniquement du cinéma. Tout cela dynamisera aussi les économies régionales...

Ces deux dernières années, la dernière série que j'ai réalisée, *Hors saison*, je l'ai principalement tournée en Suisse. Dans les localités où nous étions, les hôteliers, commerçants, restaurateurs étaient très heureux qu'un film soit tourné chez eux.

L'argent utilisé pour tourner la série est réinvesti dans le tissu économique de différents secteurs. Notamment dans le tourisme qui trouvera cela très intéressant. Toute la population en profite, pas seulement le secteur culturel qui produit un film.

Concrètement, ces 4% viendront nourrir tout un tissu économique. De l'argent qui paiera des salaires, qui fera travailler des gens. » **IGOR CARDELLINI**

* Pierre Monnard se fonde sur les chiffres de l'Association romande de production audiovisuelle (AROPA).